



Conditions générales de services

Contrat Bleez

Version : 1.1

Date de la version : 01/06/2025



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Sommaire

Article 1.	Préambule.....	3
Article 2.	Définitions.....	3
Article 3.	Documents contractuels.....	4
Article 4.	Objet.....	5
Article 5.	Durée.....	5
Article 6.	Descriptif des services.....	6
Article 7.	Disponibilité.....	9
Article 8.	Garantie & Maintenance.....	9
Article 9.	Jouissance paisible.....	11
Article 10.	Conseil et mise en garde.....	11
Article 11.	Traitement des données.....	12
Article 12.	Conditions d'accès et d'utilisation du Logiciel.....	15
Article 13.	Conditions financières.....	17
Article 14.	Propriété intellectuelle.....	19
Article 15.	Responsabilité.....	20
Article 16.	Force majeure.....	21
Article 17.	Assurances.....	21
Article 18.	Résiliation pour faute.....	21
Article 19.	Interopérabilité.....	22
Article 20.	Confidentialité.....	22
Article 21.	Réversibilité.....	23
Article 22.	Modification des CGS.....	23
Article 23.	Clauses générales.....	23
Article 24.	Loi applicable - juridiction compétente.....	24
Article 25.	Services de paiement avec Qonto.....	25



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

En vigueur au 01/06/2025

SAS BLEEZ

SAS au capital de 80 700 euros

162 avenue des Français Libres

53000 LAVAL Cedex

RCS LAVAL B 429 033 962

N° de TVA intracommunautaire : FR71429033962

www.bleez.com

(Ci-après, l' « Editeur »).

Article 1. PREAMBULE

Les présentes conditions générales de services de BLEEZ (ci-après les « CGS ») définissent les modalités selon lesquelles l'Editeur met à disposition du Client le Logiciel Bleez à partir de son site internet et les conditions dans lesquelles le Client est autorisé à utiliser le Logiciel Bleez.

Les cas échéants, des conditions particulière « CGP » sont annexées à ces CGS.

L'Editeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute souscription (inscription – renouvellement d'abonnement – modification d'abonnement – et tout autre service) d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une souscription antérieure.

Article 2. DEFINITIONS

Dans les présentes CGS, les termes dont une définition est fournie ci-dessous, lorsqu'ils figureront avec une première lettre majuscule, que ce soit au singulier ou au pluriel, auront les significations respectives suivantes :

« Abonnement » : désigne la souscription par le Client d'un Service lié au Logiciel Bleez.

« Administrateur » : désigne l'interlocuteur privilégié du Client auprès de l'Editeur ayant accès à toutes les fonctions du Logiciel Bleez, souscrites par le Client dans le cadre de son Abonnement, et disposant des droits d'accès et de rectification des données relatives à l'Inscription.

« CGU » : désigne les conditions générales d'utilisation acceptées par tout Utilisateur lors de sa première connexion au Site.

« Client » : désigne toute personne morale ou physique s'étant inscrite à titre onéreux ou gratuit pour utiliser le Logiciel Bleez dans le cadre d'un usage propre et professionnel, dans le respect des CGS.

« Contrat » : désigne l'ensemble formé par les présentes CGS, les CGU et les éventuelles CGP acceptées par le Client.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

« Cookie » : désigne tout fichier créé par le serveur Bleez sur le poste du Client, permettant le stockage et la relecture d'une information temporaire comme l'Identifiant.

« Données » : désigne l'ensemble des informations relatives aux Dossiers du Client (comptabilité, gestion, adresse postale, etc).

« Dossier » : désigne l'ensemble des informations comptables et de gestion concernant une entité juridique.

« Hébergeur » : désigne la société auprès de laquelle l'Editeur sous-traite l'hébergement du Logiciel Bleez et des Données du Client.

« Identifiant » : désigne le code utilisateur propre à chaque Utilisateur, associé à un mot de passe personnel, lui permettant de se connecter au Site

« Inscription » : désigne l'inscription du Client sur le Site par création d'un code utilisateur ou d'un dossier (à titre onéreux ou à titre gratuit), valant commande.

« Logiciel Bleez » ou « Logiciel » : désigne les applications mises à disposition du Client par l'Editeur à partir de son Site internet dans le cadre des CGS.

« Modules » : désigne les fonctionnalités ou outils de saisie, d'administration, d'édition écran ou papier, d'analyse, etc., rattachées au Logiciel.

« Navigateur » : désigne le logiciel utilisé pour naviguer sur Internet.

« Services Tiers » : désigne les services édités ou exploités par des sociétés tierces auxquels un accès est proposé au Client via le Logiciel, selon les Modules ou Services souscrits par le Client dans l'Abonnement, après interconnexion du Logiciel aux solutions logicielles, plateformes ou sites internet exploités par ces sociétés tierces.

« Produit et/ou Service » : désigne tout produit ou service proposé au Client sur le Site par l'Editeur, y compris le Logiciel Bleez

« Site » : désigne le site web www.bleez.com ou un des sous-domaines.

« Utilisateur » : désigne une personne physique préposée du Client ou rattaché juridiquement à ce dernier, à laquelle ce dernier ouvre un accès au Logiciel Bleez en lui communiquant un Identifiant.

« Workflows » : désigne la modélisation et la gestion informatique de l'ensemble des tâches à accomplir par différents acteurs dans la réalisation du processus de comptabilité.

Article 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent document est complété par la grille tarifaire accessible sur le Site ou annexée aux présentes le cas échéant, les annexes ainsi que, le cas échéant, les CGU relatives aux différents Modules mis à disposition par l'Editeur, qui s'ajoutent aux présentes CGS (ci-après le « Contrat »). Les présentes CGS sont complétées par les conditions contractuelles applicables aux Services Tiers.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

L'Inscription du Client entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par celui-ci du Contrat et exclut l'application de toutes dispositions différentes ou contraires pouvant figurer sur des documents commerciaux ou sur les conditions générales d'achat du Client.

L'Editeur se réserve le droit de modifier unilatéralement ses CGS à tout moment, sans préavis, étant précisé que de telles modifications seront inapplicables aux abonnements et aux Services de l'Editeur préalablement souscrits par le Client, sauf en cas de mise en œuvre de l'Article 22 ci-après par l'Editeur.

En cas d'ambiguïté et/ou de contradiction entre les CGS et tout autre document figurant sur le Site, les CGS prévaudront.

Les renseignements portés sur les différentes pages du Site, catalogues, notices, et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, l'Editeur pouvant être amenée à les modifier à tout moment et sans préavis.

Article 4. OBJET

L'Editeur concède au Client, qui l'accepte, dans les conditions et limites stipulées ci-après, un droit non-exclusif et non transférable d'utilisation du Logiciel Bleez pour son usage propre et celui des Utilisateurs autorisés en tous domaines pour la durée de son Abonnement.

L'utilisation du Logiciel peut être complétée de Services et/ou Produits additionnels souscrits par le Client auprès de l'Editeur.

Article 5. DUREE

Article 5.1. DEBUT ET FIN DU CONTRAT

Le Contrat prend effet à la date de l'Inscription du Client pour une durée indéterminée.

Chaque Partie pourra y mettre fin à tout moment par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Le Client (son Administrateur) pourra également y mettre fin à tout moment via la fonctionnalité qui pourra être mise à sa disposition sur l'interface du Logiciel par l'Editeur, sous réserve du respect d'un préavis de un (1) mois.

Ces deux hypothèses de résiliation sont sans préjudice des dispositions de l'Article 18 « Résiliation pour faute » ci-dessous.

Article 5.2. PERIODE DE DECOUVERTE DU LOGICIEL

Pendant la période de 30 jours suivant la date de souscription à un Abonnement payant et après renseignement de ses informations de paiement, le Client peut utiliser l'intégralité des Modules



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

et/ou Services souscrits dans son Abonnement pour découvrir le Logiciel et apprécier leur adéquation à ses besoins (la « Période de Découverte »).

À tout moment pendant la Période de Découverte, le Client peut résilier sans frais son Abonnement, via son espace client sur le Logiciel ou par demande au service client de l'Editeur. Dans ce cadre, les accès au Logiciel sont désactivés et le compte du Client n'est pas débité pour cette Période de Découverte.

En l'absence de résiliation pendant la Période de Découverte :

- Le Logiciel, les Modules et Services souscrits dans l'Abonnement sont réputés fonctionnels et conformes aux besoins du Client ;
- L'Abonnement se poursuit pour la durée convenue à l'Article 5.1 des CGS ;
- L'Editeur facturera ce 1^{er} mois d'utilisation du Logiciel conformément aux modalités de l'Article 13 des CGS.

Article 5.3. CONSEQUENCES DE LA FIN DU CONTRAT

A la fin du Contrat survenue pour quelque cause que soit (notamment en cas de résiliation pour faute selon les dispositions de l'Article 18) :

- Les accès Client et Utilisateurs seront désactivés ;
- Le Logiciel ainsi que les Services seront inaccessibles pour le Client ;
- Les Données seront supprimées selon les dispositions de l'Article 21 du Contrat ;
- Le Service Tiers ne sera plus accessible via le Logiciel pour le Client ;
- L'Editeur conserve les sommes encaissées au titre des Abonnements ou commandes de Services passées avant la date de résiliation du Contrat.

L'Article 14 « Propriété intellectuelle » et Article 15 « Responsabilité » continueront de produire leurs effets pendant les durées de prescription légale ou réglementaire applicable.

Article 6. DESCRIPTIF DES SERVICES

Article 6.1. SOLUTIONS APPLICATIVES

La liste des Services proposés par l'Editeur est librement disponible sur son Site.

LOGICIEL :

Le Logiciel permet à l'Utilisateur de consulter et modifier ses éléments de gestion, de comptabilité, de facturation. Il peut également utiliser le Logiciel pour éditer ses factures clients, ses relances, comptabiliser de différentes manières ses pièces comptables. Il peut suivre des tableaux de bords, faire des impressions. Il peut administrer le fonctionnement du Logiciel pour ses Dossiers.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Le Logiciel permet également à l'Utilisateur de consulter et éditer des informations consolidées (e.g. ses relevés bancaires, etc.) concernant son/ses compte(s) bancaire(s) ouvert(s) auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit en France (ci-après le « Service d'Information sur Comptes »).

PRODUITS ET SERVICES :

En plus du Logiciel Bleez, l'Editeur propose à ses Clients des formations, des interventions techniques sur les Données (import, export), le développement de Modules complémentaires. L'Editeur peut fournir des extractions spécifiques.

Le Client est informé que les fonctionnalités du Logiciel et la liste des Produits et Services sont évolutives. L'Editeur se réserve la possibilité de modifier la liste, le contenu et les fonctionnalités du Logiciel, des Produits et des Services pour améliorer l'expérience des Clients, s'adapter au développement des nouvelles technologies et/ou se conformer à toute contrainte légale ou réglementaire.

Article 6.2. ACCES AU LOGICIEL, AUX MODULES, PRODUITS ET SERVICES

Le Logiciel, ses Modules, les Produits et Services sont accessibles depuis le Site en utilisant les Identifiants créés lors de l'Inscription.

Le Client doit donc se connecter à Internet puis au Site pour utiliser le Logiciel Bleez. L'accès au Logiciel Bleez est sécurisé par un certificat valide et signé par un tiers de confiance reconnu.

Le Client peut avoir autant d'Utilisateurs simultanés qu'il le souhaite à condition d'avoir préalablement créé les Identifiants correspondants et pris l'Abonnement le permettant. L'Administrateur définit les droits d'accès des Utilisateurs, et les Dossiers qu'ils peuvent consulter, modifier, ou administrer.

Le Client peut avoir autant de Dossiers qu'il le souhaite. Chaque Dossier fait l'objet d'activation spécifique de modules, tel que cela est défini dans les CGS.

Chaque Dossier fait l'objet d'une mise à disposition d'un espace de stockage numérique spécifique, dont les conditions d'usage et tarifaires figurent à la page tarif.

Le Client a la possibilité de modifier en ligne les caractéristiques de son Inscription. Il peut en particulier :

- Créer des Utilisateurs supplémentaires ;
- Supprimer des Utilisateurs ;
- Créer des Dossiers supplémentaires ;
- Configurer ses Dossiers ;
- Supprimer des Dossiers.

Toutes ces opérations peuvent entraîner des modifications du montant des services facturés au Client chaque mois. Seuls les Administrateurs du Client sont habilités à modifier son Inscription.

Le Client demeure responsable de l'actualité, de l'exhaustivité et de la licéité des informations qu'ils renseignent dans le processus de gestion des comptes Utilisateurs et des Dossiers (création, suppression et configuration).



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

L'utilisation de termes injurieux, diffamants, violents, obscènes ou plus généralement des termes contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs par le Client ou l'Administrateur pourra donner lieu à la suppression des comptes et Dossiers concernés par l'Editeur.

Article 6.3. MODALITES TECHNIQUES D'ACCES

Pour utiliser le Logiciel, il appartient au Client de s'assurer qu'il dispose :

- D'une connexion à internet avec un débit minimum de 1 Mbits/s dans le sens montant et descendant ;
- D'un Navigateur respectant les standards W3C, et les connexions TLS 1.2 et supérieures, la compression des pages et les cookies et HTML5, comme en particulier les dernières versions de Microsoft Edge, Mozilla Firefox et Google Chrome ;
- Pour l'utilisation de certains modules fonctionnant sur la technologie applet, le Client doit disposer d'un client Java 8 minimum ;
- Pour l'utilisation de la numérisation à distance, le Client doit disposer d'un scanner pleinement compatible TWAIN ainsi que d'un PC équipé de Windows 10 minimum.

Pour utiliser les applications smartphone, il convient de se référer aux exigences indiquées sur les stores (Google Play Store ou App store).

Tous les coûts nécessaires à l'équipement et à la connexion du Client à l'Internet et à l'utilisation des Services et des Modules proposés par l'Editeur sont à l'entière charge du Client.

Le Client est le seul responsable du paramétrage qu'il met en œuvre, de l'usage qu'il fait du Logiciel, des Identifiants qu'il crée et communique, ainsi que des informations relatives aux Utilisateurs (notamment leurs données de sécurité et/ou identifiants bancaires).

L'Editeur se réserve le droit de refuser la présence, sur ses serveurs, des fichiers importés par un Client qui seraient jugés techniquement non compatibles ou non conformes à la destination desdits serveurs ou nuisant à leurs performances.

Article 6.4. ASSISTANCE TECHNIQUE

Selon la licence acquise, l'Editeur assure au Client un service d'assistance technique en cas de difficulté d'accès au Site.

Ce service est disponible par téléphone au 08.92.23.23.68, ou par le biais d'un formulaire de contact accessible dans l'aide en ligne et par télémaintenance le cas échéant.

Il sera répondu dans les meilleurs délais aux demandes du Client du lundi au jeudi (sauf jours fériés) de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 18h00 et le vendredi (sauf jours fériés) de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

L'Editeur fera ses meilleurs efforts pour traiter la demande du Client, sans autre garantie.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Article 7. DISPONIBILITE

L'obligation souscrite par l'Editeur quant à la disponibilité de l'accès au Logiciel via le Site est une obligation de moyens.

Dans ce cadre, elle s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession.

Le Client déclare et reconnaît que la disponibilité de certains Modules peut dépendre de partenaires tiers, ayant leurs propres conditions de services.

L'Editeur s'efforcera d'offrir un accès 24 heures sur 24, tous les jours de l'année sauf en cas de force majeure, telle qu'elle est définie à l'Article 16 « Force majeure » ci-après, en cas de pannes, de défaillances due au réseau Internet, de défaillances dues à l'Hébergeur et/ou à tout tiers détenteur de données nécessaires à la réalisation de tout ou partie des Services (i.e. établissement de crédit s'agissant du Service d'Information sur Comptes), d'interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement des Services comme des matériels.

L'Editeur fera toute diligence pour fournir une qualité d'accès suffisante pour suivre l'évolution du trafic du service de ses clients. En cas de montée en charge trop rapide, l'Editeur peut être tributaire des délais de livraison des constructeurs de matériels ou d'installation des lignes Internet ou d'écriture de nouveaux Modules.

Le Client reconnaît que le Logiciel relève d'un domaine particulièrement complexe en matière de technique et qu'en l'état actuel des connaissances, il ne peut faire ni l'objet de tests ni d'expériences couvrant toutes les possibilités d'utilisation. Le Client accepte donc de supporter les risques d'imperfection ou l'indisponibilité temporaire du Logiciel.

Article 8. GARANTIE & MAINTENANCE

Article 8.1. GARANTIES

L'Editeur s'engage à affecter les ressources en matériel et en personnel nécessaires et suffisantes pour la fourniture des Services conformément à la réglementation applicable, aux dispositions des CGS et aux règles de l'art en vigueur.

L'Editeur garantit la conformité du Logiciel aux spécifications présentées sur le site Internet.

Dans la mesure autorisée par la loi applicable, le Logiciel et les Services sont fournis « en l'état » sans garantie expresse ou tacite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou d'absence de contrefaçon (sous réserve des dispositions de l'Article 9), ce que le Client reconnaît et accepte.

Du fait de la nature même du réseau Internet et des réseaux de téléphonie mobile, l'Editeur ne saurait garantir au Client la disponibilité continue et permanente de l'accès au Logiciel ou aux Services.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

L'Editeur ne garantit pas :

- Que le Logiciel et/ou les Services soient exempts d'anomalies, d'erreurs ou de bugs et que leur fonctionnement soit ininterrompu. En conséquence, il est rappelé au Client qu'il lui appartient de prendre toute mesure appropriée (notamment sauvegardes régulières) pour minimiser les conséquences dommageables liées notamment à une possible interruption d'exploitation ou à une possible perte de données générée par le Logiciel du fait de son utilisation ;
- Le bon fonctionnement du Logiciel et/ou des Services sur un terminal non-compatible, ce que le Client reconnaît expressément ;
- La véracité de toutes Données et informations stockées, hébergées, affichées, diffusées et transmises par les Clients via le Logiciel, ni leur actualité et/ou leur caractère exhaustif.

Article 8.2. MAINTENANCE

L'Editeur assure la maintenance corrective du Logiciel et proposera au Client toute maintenance évolutive, selon un devis préalable.

Le Logiciel peut être modifié en fonction des améliorations ou des mises à jour apportées sans information préalable du Client.

L'Editeur se réserve la possibilité de cesser la mise à disposition d'un Module.

Le Client sera prévenu par tout moyen et disposera au minimum d'un préavis d'un mois avant que l'accès au Module ne soit définitivement interrompu. Le Client devra prendre, dans ce délai, toutes les dispositions de sauvegarde de ses Données. La cessation de la commercialisation d'un Module ou Service par l'Editeur ne pourra donner lieu à aucune indemnisation, ni procédure de récupération ou reconstitution de Données, ni réparation quelconque de la part de l'Editeur au Client.

Les interruptions de service pour mettre à jour le Logiciel et les structures des bases de données peuvent être effectuées tous les jours de manière transparente pour le Client ou engendrant une simple déconnexion.

L'Editeur s'engage à limiter le nombre et la durée des indisponibilités liées à une évolution majeure (exemple : modification de la base de données, ajout d'un nouveau serveur, création d'un nouveau Module...) et de prévenir le Client par le biais d'un message sur la page d'identification du Logiciel au moins cinq jours ouvrés avant l'intervention.

En cas d'absolue nécessité, l'Editeur se réserve la possibilité d'interrompre le Service pour procéder à une intervention technique de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement des Modules et/ou de ses Services et ce quelle que soit l'heure et la durée de l'intervention, sous réserve d'en avertir le Client au plus tard lors de l'intervention de l'Editeur.

Les interruptions de Service ou indisponibilité du Logiciel ne donneront droit à aucune indemnité ou compensation vis-à-vis du Client.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Article 9. JOUISSANCE PAISIBLE

L'Editeur garantit être titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel développé à son initiative, qu'il édite, publie et divulgue sous sa direction et en son nom ou de disposer de l'ensemble des autorisations contractuelles lui permettant de proposer le Logiciel dans les conditions du Contrat, et ce, sous réserve des droits éventuels de tiers, auprès desquels l'Editeur a souscrit une licence. Pendant la durée du Contrat, et dans la limite des stipulations de l'Article 15 « Responsabilité » ci-après, l'Editeur garantit le Client contre toute condamnation judiciaire prononcée par une juridiction compétente et ayant force exécutoire, ayant pour fondement le fait que l'utilisation conforme du Logiciel en tant que tel (son code source et son code objet à l'exclusion de toutes données qui y seraient stockées, traitées, reproduites et/ou diffusées) par le Client, sur le territoire de l'Union Européenne, porte atteinte aux droits d'auteurs afférents à un logiciel dont un tiers serait titulaire, à l'exception des protections par brevet.

Le Client garantit l'Editeur qu'il dispose de toutes les autorisations, droits ou habilitations pour utiliser le Logiciel et téléverser les informations contenues dans les Dossiers et garantit l'Editeur contre toute réclamation ou procédure judiciaire intentée contre l'Editeur fondée sur l'utilisation ou l'hébergement par l'Editeur de telles informations.

Article 10. CONSEIL ET MISE EN GARDE

Le Client reconnaît expressément (i) que le Logiciel est un programme informatique standard, et non un outil spécifiquement développé par l'Editeur à son profit, et (ii) que le Logiciel est un outil d'aide à la comptabilité et non un logiciel dont les résultats de l'utilisation sont susceptibles d'être utilisés sans autre analyse par le Client. Les résultats ou livrables générés par le Logiciel dépendent des Données et informations saisies, sur lesquelles l'Editeur n'exerce aucun contrôle ou validation. En conséquence, l'Editeur ne saurait donc garantir l'aptitude du Logiciel à un quelconque objectif particulier attendu par le Client que l'Editeur ne saurait connaître.

A ce titre, l'Editeur ne fournit aucune prestation de conseil spécifique au Client. Les informations diffusées par l'Editeur n'ont aucun caractère de conseil. Il appartient au Client de recourir aux conseils d'un expert-comptable le cas échéant.

Le Client déclare avoir pris connaissance des caractéristiques et des limites d'Internet décrites ci-dessous :

- Que les transmissions de données sur Internet ne bénéficient que d'une fiabilité technique relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes aux caractéristiques et capacités techniques diverses. De ce fait, nul ne peut garantir le bon fonctionnement d'Internet ;
- Que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées contre des détournements éventuels, et qu'ainsi la communication de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement, de toute information à caractère sensible est effectuée par le Client à ses risques et périls ;
- Qu'il est totalement et exclusivement responsable de la conservation et de la diffusion des éléments d'identification et données de sécurité qui lui sont personnels et de ceux qui lui



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

ont été confiés par les Utilisateurs pour la réalisation des Services (notamment le Service d'Information sur Comptes) ;

- Qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur ses serveurs de la contamination par des virus comme de tentatives d'intrusion dans son système informatique par des tiers via le service d'accès ;
- Qu'il lui appartient de procéder à des sauvegardes régulières des Données et de toute information téléversée dans le Logiciel ou traitée par ce dernier.

En conséquence de ce qui précède, et en parfaite connaissance des caractéristiques d'Internet, le Client renonce à engager la responsabilité de l'Editeur concernant un ou plusieurs des faits ou événements mentionnés ci-dessus.

Le Client est seul responsable des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même (ou ses Utilisateurs et préposés), à l'Editeur du fait de l'utilisation illégale ou non du serveur d'hébergement du Logiciel.

Dans les cas indiqués ci-dessus, le Client s'engage à indemniser l'Editeur en cas de condamnation à l'encontre de cette dernière au paiement de dommages et intérêts (y compris, notamment, les frais de justice, d'avocat, etc.).

Par ailleurs, le Client s'engage à rembourser l'Editeur des frais occasionnés par la réparation des dommages qu'il a causés.

Article 11. TRAITEMENT DES DONNEES

Article 11.1. SECURITE DES IDENTIFIANTS

Les Identifiants sont strictement personnels, individuels, confidentiels et intransmissibles. Le Client s'engage à les garder secrets et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Leur transmission à des tiers, par le Client, se fait sous son entière responsabilité.

Tout usage des Identifiants se fait sous l'entière responsabilité du Client.

En cas de perte ou de vol de l'un de ses Identifiants, le Client peut demander sur la page d'accès du Logiciel à réinitialiser son Identifiant, la procédure étant suivie par courrier électronique. En cas de vol, le Client doit en avertir l'Editeur sans délai et par tout moyen approprié afin d'envisager ensemble les mesures appropriées.

Article 11.2. SECURITE DES DONNEES

Les données à caractère personnel du Client sont traitées selon les dispositions de l'Annexe « Politique de données personnelles » attachée au Contrat.

Les données comptables du Client utilisées et générées par le Logiciel sont hébergées par l'Editeur sur des serveurs situés en Union Européenne (France et Belgique), accessibles sur Internet par une



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

connexion sécurisée par un chiffrement 256 bits et protégé par un firewall. Le serveur est reconnu par un certificat validé par un tiers de confiance.

L'Editeur bénéficie d'une infrastructure technique et d'outils matériels et logiciels de monitoring permettant d'assurer la sécurité et l'intégrité des Données dans des conditions conformes aux règles de l'art.

L'Editeur s'engage à assurer et à faire respecter la sécurité et l'intégrité des données personnelles du Client et de ses préposés conformément aux règles de l'art. L'Editeur s'engage à informer le Client sans délai de toute atteinte à l'intégrité des fichiers contenant ses données personnelles ainsi que de tout accès non autorisé à ces derniers dont elle aurait connaissance.

Article 11.3. DONNEES BANCAIRES

Conformément aux dispositions de l'article 67.2 de la Directive (UE) n°2015/2366, l'Editeur :

- Veille à ce que les données de sécurité et/ou les identifiants bancaires du Client et/ou de l'Utilisateur ne soient pas accessibles aux tiers ;
- N'accède qu'aux informations bancaires autorisées par le Client et/ou l'Utilisateur provenant des seuls comptes bancaires dont l'accès est autorisé par le Client et/ou l'Utilisateur ;
- N'utilise, stocke, reproduit ou diffuse les données bancaires sur le Site et/ou via le Logiciel qu'aux fins de fournir le Service d'Information sur Comptes expressément souscrit par le Client et/ou l'Utilisateur.

Au titre des Services Tiers, l'Editeur fait également appel à des partenaires extérieurs permettant d'assurer la liaison bancaire entre le Logiciel et les relevés bancaires des Clients. Ces prestataires permettent au Client d'importer automatiquement ses relevés bancaires au sein du Logiciel et ainsi de rapatrier, au sein du Logiciel, les données bancaires et financières relatives aux comptes qu'il détient auprès d'établissements bancaires.

Ces partenaires sont : **Powens** (84 rue Beaubourg, 75003 Paris) ; **ECMA** - JeDeclare.com (216, rue Raymond Losserand 75680 Paris Cedex 14) et les liaisons **EBICS Directes** (mandats téléchargeables sur le Logiciel Bleez), étant précisé que cette liste de Services Tiers peut être actualisée par l'Editeur pendant la durée du Contrat.

Le Client est informé et accepte que les prestations fournies au présent article sont réalisées par des prestataires tiers hors du contrôle de l'Editeur et que l'Editeur ne saurait être responsable des éventuels préjudices de toute nature résultant de l'indisponibilité ou du dysfonctionnement de telles prestations.

Des informations complémentaires sur les traitements de données personnelles réalisés dans le cadre des présentes par ces prestataires, les durées de conservation et sur les droits des personnes concernées sont disponibles dans les politiques de confidentialité de votre banque (en cas de liaison EBICS) ou depuis le Logiciel Bleez.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Article 11.4. SYNCHRONISATION BANCAIRE

Les données bancaires du Client peuvent être récupérées sur le Logiciel grâce à un Service Tiers d'agrégateur bancaire (tels que [Powens](#)). L'Editeur s'engage à ne connecter au Logiciel que des Services Tiers agréés DSP2 pour l'information sur les comptes (AISP) par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). Ainsi, le Logiciel donne l'accès à des outils permettant de récupérer les mouvements bancaires (débits et crédits) et de les gérer depuis une plateforme différente de sa banque en ligne. L'Editeur s'engage à connecter le Logiciel avec un Service Tiers présentant les engagements suivants :

- La connexion à la banque du client depuis le Service Tiers est sécurisée à un niveau bancaire,
- Les données sont stockées sur des serveurs chiffrés et traitées à un niveau bancaire,
- Les données stockées respectent les exigences de la CNIL,
- Le Service Tiers est dûment agréé et se conforme au cadre de la DSP2 qui régit l'activité des agrégateurs de flux bancaires,

Le Client peut rompre à tout moment la connexion entre le Service Tiers concerné et sa banque.

De même, le Logiciel permet au client de gérer ses comptes de façon tout à fait sécurisé, l'Editeur ne stockant pas les identifiants et mots de passe bancaires du Client.

De même, le stockage de vos Données respecte les exigences en matière de protection des données personnelles (déclaration normale n°1621894 Budget Insight) et de confidentialité. Le Client a le droit à tout moment de demander la suppression de toutes ses données bancaires du Logiciel auprès de l'Editeur en faisant une demande au Support. Le Client a seul la responsabilité du choix des comptes qui seront agrégés dans le Logiciel.

Le Client est informé et accepte que les prestations fournies au présent article sont réalisées par des Services Tiers hors du contrôle de l'Editeur et que l'Editeur ne saurait être responsable des éventuels préjudices de toute nature résultant de l'indisponibilité ou du dysfonctionnement de telles prestations.

Article 11.5. CONSERVATION DES DONNEES

L'Editeur s'engage à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle des données et programmes. Des sauvegardes sont effectuées selon la procédure suivante :

- Une sauvegarde quotidienne conservée pendant (quatorze) 14 jours glissants ;
- Une sauvegarde mensuelle conservée pendant (douze) 12 mois ;
- Une sauvegarde annuelle conservée pendant (trois) 3 ans.

Nonobstant ce qui précède, le Client s'engage à effectuer des sauvegardes régulières de ses Données sur les supports de son choix pendant toute la durée du Contrat.

Article 11.6. CONTROLE DES COMPTABILITES INFORMATISEES

Si le Logiciel intègre des fonctionnalités applicatives de comptabilité, de gestion ou des systèmes de caisse, le Client est informé que conformément à l'article L.96-J du Livre des procédures fiscales, en



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

cas de contrôle de sa comptabilité informatisée en France, l'Editeur s'engage pendant la durée du Contrat et après expiration des présentes jusqu'à l'issue de la période de prescription fiscale, à :

- Tenir à la disposition de l'administration fiscale la documentation utile à la compréhension du fonctionnement et à l'utilisation du Logiciel ;
- Coopérer raisonnablement avec le Client dans le cas d'un tel contrôle et l'assister sur demande expresse de celui-ci et contre rémunération à définir d'un commun accord pour répondre à toute demande d'information de l'administration fiscale.

Si le Logiciel intègre des fonctionnalités applicatives de comptabilité, le Client est informé qu'il dispose, afin de satisfaire à ses obligations de conservation des données comptables, de la possibilité d'extraire :

- Les livres comptables obligatoires, dans le respect des normes mentionnées à l'article L.47-A du Livre des procédures fiscales français ;
- Les pièces justificatives dans leur format d'origine si celles-ci sont produites par le Logiciel.

Le Client est informé que le Logiciel ne constitue pas une solution d'archivage des données comptables et en conséquence il s'engage à procéder lui-même aux opérations d'archivage nécessaires au contrôle de sa comptabilité informatisée.

Article 12. CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION DU LOGICIEL

Article 12.1. AUTHENTIFICATION DU CLIENT

Le Client se connecte sur le Site, y compris la première fois, avec son login personnel, et son mot de passe personnel qu'il aura lui-même édité. Le compte Client est personnel. Le Client est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son identifiant et de son mot de passe ainsi que de l'ensemble des données qu'il transmet.

Toute utilisation de son identifiant et de son mot de passe fait présumer de manière irréfragable une utilisation du Logiciel par le Client lui-même. Le Client est informé et reconnaît qu'il est responsable de l'utilisation des Identifiants faite par l'Administrateur et les Utilisateurs. Le Client s'engage à notifier sans délai à l'Editeur par téléphone ou email, toute communication volontaire ou involontaire à des tiers ou vol de son identifiant et de son mot de passe. Il s'engage par ailleurs à procéder sans délai à la modification de son mot de passe.

Article 12.2. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client est seul responsable du choix des Modules, des Services souscrits, du contenu des informations, des Données et des fichiers transmis, diffusés ou collectés, des canaux de communication, de leur exploitation et de leur mise à jour et par conséquent, supporte tous les risques afférents à cet usage. Le Client agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence la totalité des risques liés à son activité.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Par ailleurs, le Client est entièrement et exclusivement responsable de l'utilisation par lui-même et par ses préposés (Administrateur et Utilisateurs) du Logiciel et des services associés.

En outre, le Client s'engage :

- À respecter l'ensemble des règles légales et réglementaires en vigueur notamment concernant les traitements ou le réseau Internet et en particulier les dispositions applicables en matière de protection des données à caractère personnel (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016) ;
- À ne pas utiliser le Logiciel à des fins illicites, interdites et/ou illégales, n'ayant pas de lien direct avec son objet social ; pouvant troubler l'ordre public ou dans des conditions qui ne sont pas prévues au Contrat ;
- À ne pas usurper l'identité d'une personne ou d'une société ou encore faire de fausses déclarations, factures, représentations ou autre faux ;
- À ne pas contrefaire/utiliser des en-têtes ou manipuler de quelque autre façon que ce soit des éléments d'identification ;
- À veiller à ce que les membres de son personnel en rapport avec le Logiciel Bleez et plus généralement les Utilisateurs gérés par le Client (ou sous sa responsabilité juridique), soient formés au fonctionnement des services sur Internet et respectent les CGS (et le cas échéant les CGU Bleez). A ce titre, le Client est responsable des manquements aux CGS imputables aux Utilisateurs ;
- À prendre connaissances des spécifications du Logiciel et à en apprécier l'adéquation à ses besoins avant la signature du Contrat. En effet, le Logiciel est réputé être mis à la disposition du Client « en l'état » sans faire l'objet de mesures d'adaptations spécifiques.
- À régler l'ensemble des sommes dues à l'Editeur au titre des présentes, ainsi que les sommes dues au titre des éventuels services optionnels que le Client aura souhaité souscrire.

Le Client garantit l'Editeur contre tout recours en cas de non-respect des obligations visées au Contrat. De plus, l'Editeur se réserve le droit de suspendre de plein droit et sans préavis l'accès au Logiciel. Cette suspension d'accès ne donne droit à aucune indemnité.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Logiciel à ses besoins et avoir reçu de l'Editeur toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au Contrat en toute connaissance de cause.

Le Client reconnaît être seul responsable des Données qu'il crée, modifie ou supprime. Le Client doit s'assurer en particulier que les Données ainsi produites sont en conformité avec les lois comptables et fiscales. L'Editeur ne peut en aucun cas être tenu responsable des éditions générées et transmises à l'administration et de toute décision commerciale, comptable, fiscale ou stratégique prise par le Client sur le fondement des Données et des informations affichées par le Logiciel.

Article 12.3. SERVICE D'INFORMATION SUR COMPTES

Dans l'hypothèse de la souscription au Service d'Information sur Comptes, le Client :

- Pour son utilisation personnelle : (i) autorise expressément l'Editeur à collecter, stocker et reproduire ses données bancaires exclusivement aux fins de la réalisation des services



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

désignés à l'Article 6, (ii) garantit l'Editeur de l'authenticité et de l'actualité des identifiants bancaires, (iii) garantit la licéité et la régularité de leur transmission à l'Editeur et (iv) s'engage à actualiser ces informations chaque fois que nécessaire ;

- Pour l'utilisation par les Utilisateurs : le Client déclare détenir ou s'engage à obtenir toute autorisation et mandat de la part des Utilisateurs et/ou de toute entité le cas échéant et garantit l'Editeur de la licéité de la collecte et de la transmission de toute information nécessaire à l'Editeur pour fournir un tel service.

Toute consultation des données bancaires sera réputée être effectuée par le titulaire du compte bancaire en cause (Client et/ou Utilisateur) ou régulièrement autorisé par ce dernier, sauf à ce que le Client ne signale par écrit préalablement à l'Editeur la perte, le vol ou la fraude affectant les identifiants bancaires. En conséquence, le Client renonce à contester tout affichage, stockage et reproduction des données bancaires sur le Site par l'Editeur et à engager la responsabilité de l'Editeur sur ce fondement.

Article 12.4. GESTION DES PAIEMENTS VIA UN SERVICE TIERS

Au titre des Services Tiers, l'Editeur peut mettre à disposition du Client, selon les Modules ou Services souscrits dans l'Abonnement, un système de paiement des factures du Client via un Service Tiers spécialisé, sécurisé et agréé en matière d'opérations de service de paiement.

Selon les Services Tiers concernés et les obligations légales applicables au service de paiement concerné, le Client doit accepter des conditions contractuelles spécifiques et le cas échéant, créer un espace utilisateur directement auprès de l'exploitant du Service Tiers, selon les coordonnées ou informations qui seront affichés sur le Site de l'Editeur ou sur le Logiciel.

A l'activation du module de paiement du Service Tiers, le règlement des factures émises via le Logiciel, et envoyées au client final du Client pour paiement, s'effectuera sur le site ou via l'application du Service Tiers. Les informations bancaires sont protégées par le Service Tiers grâce à leur sécurisation via un protocole SSL qui contrôle systématiquement la validité des droits d'accès lors des paiements par carte bancaire et crypte tous les échanges afin d'en garantir la confidentialité.

Par ailleurs, une annexe spécifique peut être rattachée aux CGS, selon le Service Tiers concerné.

L'Editeur ne saurait garantir la réalisation des transactions via le Service Tiers et ne saurait être responsable des préjudices de quelque nature que ce soit résultant de tout dysfonctionnement affectant le Service Tiers sur lequel l'Editeur n'exerce aucun contrôle.

Article 13. CONDITIONS FINANCIERES

Article 13.1. PRIX

Les prix de tous les Produits, Services et Abonnements proposés par l'Editeur sont indiqués sur le Site.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

L'Editeur se réserve le droit de réaliser des offres promotionnelles qui ne pourront être assimilées aux tarifs habituels.

Les prix sont exprimés hors taxes et en euros.

Article 13.2. REVISION DU PRIX

L'Editeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment pendant la durée du Contrat. Le Client sera informé de ces changements par courrier électronique. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur un (1) mois après cette notification. Le Client dispose de la faculté de résilier à tout moment son Abonnement entre cette notification et l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs. Toute utilisation du Logiciel par le Client ou un Utilisateur, postérieure à l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs, emporte acceptation expresse par le Client des termes révisés du Contrat.

Article 13.3. FACTURATION ET REGLEMENT PAR PRELEVEMENT

En contrepartie de la souscription à l'Abonnement et de la fourniture des Services, notamment dans l'hypothèse de l'administration de plusieurs Dossiers par le Client, le Client procède au règlement des factures de l'Editeur selon les modalités et moyens de paiement indiqués sur le Site de l'Editeur (carte bancaire, prélèvement automatique à échéance mensuelle, etc.). En cas d'acceptation par l'Editeur, le Client doit alors signer une autorisation de prélèvement que l'Editeur lui fournira.

La facturation est émise et adressée par courrier électronique le dernier jour de chaque mois contractuel déterminé par rapport à la date de souscription de l'Abonnement et totalise l'ensemble des Abonnements et des Produits et/ou Services consommés dans le mois.

A ce titre, le Client s'engage à informer l'Editeur de toute modification de l'adresse email destinataire de la facture, ou de toute modification des coordonnées bancaires ou postales, de son numéro de TVA, ou de toute autre information nécessaire aux relations commerciales entre le Client et l'Editeur.

Chaque mois contractuel entamé est entièrement dû au titre de l'Abonnement. Par exemple un nouveau compte Utilisateur créé le dixième jour du mois contractuel sera entièrement facturé pour un mois complet. Si le Client change en cours de mois de forfait, par exemple dans le cas des packs de Dossier, c'est le forfait le plus élevé qui sera facturé pour le mois entier.

Le montant de la facture est tiré sur le compte bancaire du Client quinze (15) jours après son émission en cas de prélèvement bancaire, le jour de la facture en cas de paiement par carte bancaire.

Article 13.4. RETARD DE PAIEMENT ET IMPAYE PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En cas de non-paiement d'une facture à son échéance (exemple : prélèvement rejeté), le Client sera soumis de plein droit à une pénalité de retard s'élevant à trois fois le taux de l'intérêt légal, augmentée de cinq (5) points de pourcentage, sur les sommes impayées et courant jusqu'à leur règlement, pour autant que le Client n'ait pas notifié à l'Editeur un motif de non-paiement lié au défaut d'exécution ou à la mauvaise exécution de ses obligations par l'Editeur.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Conformément aux dispositions des articles L441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement emporte de plein droit l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de quarante (40) euros à la charge du Client professionnel. Nonobstant ce qui précède, le montant de cette indemnité sera majoré des frais réels de recouvrement sur justification si ces frais sont supérieurs à quarante (40) euros.

En outre, l'Editeur se réserve le droit de résilier le Contrat conformément aux dispositions précédentes.

En outre, l'Editeur se réserve le droit en cas de non-paiement par le Client de l'une de ses factures, ou en cas de non-respect de l'une quelconque des clauses figurant au Contrat, de suspendre l'accès à ses Services jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Article 13.5. MISE EN ŒUVRE DE PAIEMENTS SECURISES PAR CARTE BANCAIRE

L'Editeur assure la gestion des règlements par carte bancaire, liés au Logiciel et aux Abonnements afférents, via un partenaire de gestion de paiement : la société **Stripe Payments Europe, Ltd**, dont le siège social est sis 10 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France (ci-après « STRIPE ») qui est le responsable du traitement des paiements effectués sur notre site.

Lors du paiement, l'ordre de transfert de fonds est saisi sur une page de paiement dédiée à cet effet sur le Logiciel. L'Editeur n'a cependant jamais accès aux données bancaires du Client : il est uniquement informé par STRIPE de la bonne transaction du règlement.

Le Client est informé que STRIPE conserve seul les coordonnées bancaires aux fins de réalisation des paiements, l'Editeur ne conservant aucune coordonnée bancaire.

La mise à disposition du Logiciel nécessitant le paiement d'un Abonnement, en acceptant les présentes, le Client s'engage à accepter également les conditions contractuelles de STRIPE qu'il s'engage à consulter préalablement au paiement (accessible sur le site www.stripe.com).

Article 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'Editeur dispose ou est investie de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur le Logiciel, les Modules, la bases de données, les pages du Site, les textes, les documents, l'aide en ligne, les photographies, les images, les icones, les sons, les vidéos et plus généralement l'ensemble des informations nécessaires à leur mise à disposition du Client dans le cadre du Contrat.

Le Client ne peut, en aucun cas, en dehors de l'utilisation du Logiciel dans le cadre strict de l'Abonnement, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, créer une œuvre dérivée, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les informations et Services de l'Editeur sans l'autorisation écrite préalable de l'Editeur.

Le Logiciel Bleez est protégé par le droit d'auteur.

Le Client, ne peut en aucun cas :



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

- Utiliser le Logiciel d'une autre façon que selon les stipulations présentées par le Contrat ;
- Traduire les documents et textes dans toute autre langue, ou les adapter, copier, modifier ;
- Décompiler ou désassembler le Logiciel et ses Modules, ou appliquer des techniques de rétro conception ;
- Forcer les mots de passe et sécurité protégeant le Logiciel.
- Usurper des Identités ou appliquer des techniques de piratage.

Article 15. RESPONSABILITE

L'Editeur s'engage à réparer les préjudices directs que pourrait subir le Client en cas de non-exécution ou mauvaise exécution du Contrat, de son fait ou de celui de l'un de ses préposés éventuels.

L'Editeur ne saurait être tenu responsable des préjudices indirects, immatériels ou implicites prétendument causés au Client.

De même, dans le cadre de l'utilisation du service de collecte de données bancaires, l'Editeur ne saurait être responsable en cas de corruption, divulgation non autorisée, modification, perte ou suppression des données et informations fournies par l'établissement bancaire ou l'agrégateur.

Il est rappelé que le Client est seul et pleinement responsable de l'utilisation du Logiciel par ses Utilisateurs.

L'Editeur ne saurait être tenu responsable de la destruction accidentelle des Données par le Client ou un tiers ayant accédé au Site au moyen des Identifiants du Client, lequel doit procéder à la sauvegarde régulière de ses Données.

En tout état de cause, il est expressément convenu entre les Parties que le total, toutes causes confondues des indemnités, dommages et intérêts, frais de toute nature qui seraient supportés ou versés par l'Editeur en faveur du Client ne pourra excéder un plafond global tous litiges confondus d'un montant égal aux sommes versées par le Client à l'Editeur au titre de l'Abonnement au cours des six (6) mois précédant la survenance du fait litigieux.

Conformément aux dispositions de l'article 2254 du Code civil, toute action, contestation ou demande de toute nature du Client auprès de l'Editeur, relative à l'exécution du Contrat, devra intervenir dans un délai maximum d'un (1) an à compter de la survenance du fait générateur de l'action, la contestation ou la demande, sous peine d'irrecevabilité par prescription.

L'Editeur ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment pour :

- Les préjudices causés au Client, aux Utilisateurs ou aux tiers résultant de tout manquement du Client aux dispositions des CGS et/ou à toute disposition légale ou réglementaire en vigueur ou dispositions contractuelle des Services Tiers;
- Toute difficulté d'accès au Logiciel ou aux Services résultant d'une opération de maintenance nécessaire au bon fonctionnement du Logiciel et/ou en cas de mise à jour ou de mise à niveau du Logiciel ;



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

- Tous dysfonctionnements, ralentissements, interruptions, impossibilités et/ou mauvaises conditions d'accès au Logiciel ou aux Services (i) du fait de la nature même du réseau Internet, des réseaux de téléphonie mobile et des réseaux sans fil et/ou (ii) d'une défaillance et/ou d'une saturation des réseaux de communication de données (Internet, intranet, ou par réseau sans fil) ;
- La contamination par virus du terminal ou des données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier ;
- Tout préjudice et dégradation de l'accès et/ou de l'utilisation du Logiciel ou des Services résultant du refus d'installation ou de la suppression par le Client des *cookies* nécessaires au fonctionnement du Logiciel ;
- Les préjudices subis par le Client en cas de cyber attaque affectant le Logiciel et/ou tout ou partie des Services.

Article 16. FORCE MAJEURE

Une Partie n'est pas tenue responsable de tout manquement à ses obligations qui résulterait d'un cas de force majeure ou cas fortuit, selon les dispositions de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence de la Cour de cassation, qui suspendent à ce titre les obligations contractuelles. Quel que soit le cas, néanmoins, la Partie affectée par la force majeure ou le cas fortuit prend toute mesure raisonnable en son pouvoir pour éviter ou réduire les dommages subis par l'autre Partie. Dans le cas où la suspension se poursuivrait au-delà de trois (3) mois, chaque Partie pourra résilier le Contrat, sans verser d'indemnité à l'autre Partie. La résiliation prend effet huit (8) jours après l'envoi d'une notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Article 17. ASSURANCES

L'Editeur a souscrit les assurances nécessaires afin de couvrir les risques liés à l'exercice de son activité. Il s'engage à donner tout justificatif au Client, si celui-ci en fait la demande expresse par écrit.

L'Editeur s'engage à maintenir ces assurances pendant toute la durée du Contrat.

Le Client s'engage à souscrire toute assurance nécessaire à la couverture des risques liées à son activité commerciale ou à l'utilisation du Logiciel.

Article 18. RESILIATION POUR FAUTE

Sans préjudice des autres dispositions prévues au Contrat, le Contrat pourra être résilié par chacune des Parties en cas de non-respect par l'autre Partie de l'une quelconque de ses obligations.

La résiliation prendra automatiquement effet huit (8) jours après une mise en demeure signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la Partie défaillante, indiquant l'intention



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

de faire application du présent article et non suivie de régularisation, le tout sans préjudice de tous dommages-intérêts que pourrait être en droit de réclamer la Partie victime de défaillance.

Nonobstant ce qui précède, l'Editeur pourra immédiatement résilier le Contrat, de plein droit, par LRAR ou à l'adresse mail renseignée par le Client, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de toute action par l'Editeur en dommages et intérêts :

- En cas de manquement grave du Client à l'un de ses engagements au titre du Contrat ;
- En cas de manquements répétés du Client à l'un quelconque de ses engagements au titre du Contrat ;
- En cas d'utilisation par le Client du Logiciel et/ou des Services non conforme aux lois et règlements applicables ;
- En cas d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'Editeur (notamment en cas d'extraction illicite du contenu de la base de données de l'Editeur).

Article 19. INTEROPERABILITE

Conformément à l'article L122-6-1 du Code de la propriété intellectuelle, le Client peut obtenir auprès de l'Editeur les informations sur l'interopérabilité du Logiciel avec d'autres logiciels.

Les informations qui seront alors communiquées seront confidentielles et ne devront en aucun cas être transmises à un tiers sans l'accord explicite de l'Editeur.

Le Client peut extraire à tout moment ses Données sous format portable notamment des fichiers FEC pour ses données relatives à sa comptabilité.

Toute extraction sous un autre format fera l'objet d'un devis préalable.

Article 20. CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra ou collectera de l'autre Partie et à ne pas les divulguer, ni les exploiter.

Nonobstant ce qui précède, aucune des Parties n'aura d'obligation quelconque à l'égard d'informations qui :

- Seraient tombées ou tomberaient dans le domaine public indépendamment d'une faute par la Partie les recevant ;
- Seraient développées à titre indépendant par la Partie les recevant ;
- Seraient connues de la Parties les recevant avant que l'autre Partie ne les lui divulgue ;
- Seraient légitimement reçues d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité ;
- Ou devraient être divulguées en vertu de la loi ou sur ordre d'un tribunal.

Les obligations des Parties à l'égard des informations confidentielles demeureront en vigueur pendant toute la durée de Contrat, et aussi longtemps, après son terme, que les informations



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

concernées demeureront confidentielles pour la Partie les divulguant et, en toute hypothèse, pendant une période de dix (10) ans après le terme du Contrat, quel qu'en soit la cause.

Article 21. REVERSIBILITE

En cas de cessation du Contrat, qu'elle qu'en soit la cause, l'Editeur s'engage à conserver les Données du Client pendant quatre-vingt-dix (90) jours afin de permettre au Client de procéder à sa dernière sauvegarde, sous réserve du paiement préalable par le Client des frais de conservation pour cette période, selon la tarification en vigueur au jour de la cessation du Contrat.

Le Contrat n'emporte aucune obligation d'assistance par l'Editeur à la migration des Données vers un autre prestataire.

Au-delà, les Données seront détruites.

Il est rappelé qu'à tout moment pendant la durée du Contrat, le Client peut extraire ses Données sous format portable notamment des fichiers FEC.

Article 22. MODIFICATION DES CGS

L'Editeur se réserve le droit de modifier à tout moment les CGS.

L'Editeur notifiera au Client toute modification des CGS par courrier électronique en lui adressant (i) le contenu des nouvelles CGS, (ii) ainsi que leur date d'entrée en vigueur, laquelle ne pourra intervenir moins d'un (1) mois après l'envoi de ce courrier électronique de notification.

Le Client, qui ne souhaiterait pas accepter les nouvelles CGS, dispose de la faculté de résilier à tout moment son Abonnement, dans les conditions prévues à l'Article 5, entre cette notification et la date d'entrée en vigueur des nouvelles CGS, étant précisé que l'Abonnement sera résilié à l'issue de la période de préavis antérieure à la date d'entrée en vigueur des nouvelles CGS.

A défaut de résiliation par le Client, les nouvelles CGS entreranno en vigueur et seront pleinement opposables au Client.

Article 23. CLAUSES GENERALES

Article 23.1. REFERENCE

Sauf convention contraire, le Client autorise l'Editeur à citer librement son nom et à utiliser et/ou reproduire son logo et /ou marque à titre de référence commerciale dans tout document, notamment commercial, électronique ou autre, à titre de référence pendant la durée du Contrat et deux ans à compter de son terme.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Article 23.2. SOUS-TRAITANCE

L'Editeur se réserve le droit de sous-traiter librement tout ou partie des prestations qui lui incombent en vertu du Contrat.

En cas d'hébergement des Données par un sous-traitant, l'Editeur s'engage à faire appel exclusivement à un sous-traitant, dont les serveurs sont localisés sur le territoire européen et s'engage à exiger de son sous-traitant la même protection concernant l'intégrité et la sécurité des Données, que celle que l'Editeur apporte aux Données conformément au Contrat.

Article 23.3. CESSION

Le Client s'interdit expressément de céder à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie des droits et obligations qu'il détient du fait du Contrat. L'Editeur sera libre de céder le Contrat ou tout ou partie des droits, objet du Contrat, et ce, à tout tiers de son choix.

Article 23.4. INVALIDITE PARTIELLE - NULLITE

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont déclarées nulles ou inopposables à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations du Contrat conservent toute leur force et leur portée. Les Parties s'engagent à négocier de bonne foi pour remplacer ou modifier la ou les stipulations concernées.

Article 23.5. INTEGRALITE DU CONTRAT

Les dispositions du Contrat expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les Parties. Elles annulent et remplacent toutes propositions ou accords antérieurs, et prévalent sur toutes autres communications entre les Parties se rapportant à leur objet. Toute modification du Contrat devra se faire par avenant écrit et signé par les Parties, sauf disposition contraire expressément indiquée au Contrat.

Article 23.6. NON-RENONCIATION

Le fait que l'Editeur ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions du Contrat ne pourra être interprété comme valant renonciation par cette dernière à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 24. LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE

Le Contrat est soumis au droit français, tant pour les règles de forme que pour les règles de fond. En cas de difficulté ou de différend en relation avec le Contrat, les Parties s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut, attribution expresse de compétence est faite aux juridictions du ressort de la Cour d'appel d'Angers.



Conditions générales de services

Version : 1.1

Date : 01/06/2025

Article 25. SERVICES DE PAIEMENT AVEC QONTO

L'Editeur est inscrit au Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (www.orias.fr) sous le numéro d'immatriculation 25002778 en qualité de Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement (MOBSP) pour le compte de Qonto (OLINDA SAS), établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sous le numéro 16958.

Pour permettre au Client d'accéder à des services de paiement via le Logiciel (ci-après les « Services Qonto »), l'Editeur a établi un partenariat avec Qonto.

Les Services Qonto, intégrés au Logiciel et fournis par Qonto, sont régis par les conditions générales de Qonto, qui sont communiquées lors de la souscription à un compte de paiement Qonto (ci-après les « Conditions Qonto »). Avant d'accéder aux Services Qonto, le Client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Qonto dans leur intégralité, les avoir comprises et acceptées sans réserve. Les Conditions Qonto sont disponibles sur le site internet de Qonto à l'adresse suivante : <https://legal.qonto.com/fr>

Au titre dudit partenariat, le Client autorise L'Editeur à transmettre à Qonto les informations le concernant, nécessaires à la mise en œuvre des Services Qonto.